



Les élus UNSa sont amenés à formuler un avis dans le cadre de la présentation par la Direction du dispositif Santé / Prévoyance 2025 :

Nous ne sommes pas tous égaux devant la maladie, les équipes UNSa ont proposé d'accepter une augmentation de cotisation de 9% pour le régime de Santé et 0% d'augmentation pour celui de la Prévoyance (proposition de Klésia notre assureur) à garanties égales. **L'objectif étant de conserver l'ensemble des prestations** que nous connaissons aujourd'hui et **éviter aux salariés du groupe à renoncer à certains soins**.

Nous jugeons la **proposition de la Direction inacceptable** notamment sur le volet des prescriptions en pharmacie moins remboursées. Ces prescriptions, qui ne sont pas du confort, sont faites par des professionnels de santé et touchent potentiellement tous les salariés et ayants droits.

Compte tenu du **désengagement de la Sécurité Sociale** de plus en plus important au fil des ans la liste de produits et soins non remboursés ne fait que s'allonger et le **reste à charge augmente toujours plus pour les salariés**.

Nous constatons que le **régime de Santé de Covéa** qui nous avait été **présenté comme l'un des plus attractif de la place va l'être beaucoup moins** pour un cout supérieur : encore une fois **ce sont bien les salariés de Covéa qui en feront les frais !**

Nous regrettons que le réseau « Santéclair » permettant de comparer les devis en matière de santé ne soit pas plus promu par Covéa. Ce service permet de réaliser de vraies économies.

L'UNSa Covéa rend un **AVIS DEFAVORABLE**